



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 22 juin 2018

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe ROSSINI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

Suppléantes : Madame Janine GILLETTA, Madame Josiane PIRET, Madame Vanessa SIEGEL

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur David LISNARD à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

**RAPPORT N° 18-20 - DÉLÉGATION AU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET BILAN D'ACTIVITÉ**

Par délibération n° 17-56 du 7 décembre 2017, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours a délégué une partie de ses attributions au bureau comme le permettent les dispositions de l'article L. 1424-27 du code général des collectivités territoriales.

A ce jour, le bureau composé du président (C.A. GINESY), des 3 vice-présidents (G. MANFREDI, J. THAON et M. ROSSI) et d'un membre (P. PRADAL) s'est réuni à quatre reprises :

- 18 janvier 2018,
- 26 février 2018,
- 26 mars 2018,
- 14 mai 2018.

Vous trouverez pour information, en annexe, le bilan d'activité de cette instance.

Il est précisé que les délibérations du bureau du conseil d'administration sont publiées dans leur intégralité au recueil des actes administratifs du SDIS consultable sur le site internet de l'établissement (www.sdis06.fr).

Par ailleurs, il vous est proposé de compléter les attributions du bureau qui permettent de fluidifier le fonctionnement de l'établissement et, à cet effet, de lui donner délégation pour statuer :

- sur les indemnités des sapeurs-pompiers volontaires et, particulièrement, sur la liste des responsabilités exercées par les sapeurs-pompiers volontaires et le montant des indemnités correspondantes, conformément au décret n° 2012-492 du 16 avril 2012,
- sur la création des indemnités de responsabilité susceptibles d'être allouées aux régisseurs d'avances et de recettes,
- sur l'ensemble des documents relatifs à l'organisation du SDIS et de son corps départemental,
- sur les demandes de remise gracieuse de débets et de prestations facturées par le SDIS 06.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte du bilan d'activité du bureau présenté,
- de compléter les attributions du bureau pour fluidifier le fonctionnement de l'établissement et, à cet effet, de lui donner délégation pour statuer :
 - * sur les indemnités des sapeurs-pompiers volontaires et, particulièrement, sur la liste des responsabilités exercées par les sapeurs-pompiers volontaires et le montant des indemnités correspondantes, conformément au décret n° 2012-492 du 16 avril 2012,
 - * sur la création des indemnités de responsabilité susceptibles d'être allouées aux régisseurs d'avances et de recettes,
 - * sur l'ensemble des documents relatifs à l'organisation du SDIS et de son corps départemental,
 - * sur les demandes de remise gracieuse de débets et de prestations facturées par le SDIS 06.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY

RELEVE DES DECISIONS

N°	TITRE DU RAPPORT	DECISIONS DU BUREAU
18-B1	<i>Convention relative aux interventions du SDIS des Alpes-Maritimes sur le réseau routier concédé à ESCOTA</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B2	<i>Avenant n°1 à la convention cadre de coopération entre le SDIS 06 et l'USDPAM</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B3	<i>Convention avec la commune de Roquebrune-Cap-Martin relative à la répartition des charges du site abritant l'Antenne de Premiers Secours</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B4	<i>Convention avec la communauté d'agglomération Cannes-Pays de Lérins pour la mise à disposition de lignes d'eau du Centre Aquatique du "Grand Bleu"</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B5	<i>Convention avec la commune de Cannes pour la mise à disposition d'équipements sportifs</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B6	<i>Surveillance des baignades 2018</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B7	<i>Opérations de construction de centre d'incendie et de secours</i>	Rapport adopté à l'unanimité

RELEVE DES DECISIONS

<i>N°</i>	<i>TITRE DU RAPPORT</i>	<i>DECISIONS DU BUREAU</i>
18-B8	<i>Mandat à donner au CDG 06 : négociation contrat d'assurances groupe sur risques statutaires</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B9	<i>Créations et suppressions d'emplois SPP et PATS</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B10	<i>Comité technique : détermination du nombre de représentants</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B11	<i>Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : détermination du nombre de représentants</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B12	<i>Convention avec le conseil départemental 06 – Noël 2017 des enfants</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B13	<i>Convention GRDF/SDIS 06 relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B14	<i>Convention avec le Département des Alpes-Maritimes pour le partenariat en matière de médecine préventive – année 2018</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>
18-B15	<i>Présentation des projets de construction des centres d'incendie et de secours de Tourrette-Levens, Saint-Martin-du-Var, Roquebillière et Puget-Théniers</i>	<i>Rapport adopté à l'unanimité</i>

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 FEVRIER 2018

18-B16	<i>Communication sur le programme bâtimentaire 2018-2020</i>	Dont acte
18-B17	<i>Organisation d'un concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels par le SDIS 13</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B18	<i>Convention avec le service départemental d'incendie et de secours des Alpes de Haute-Provence relative à la mise à disposition d'un hélicoptère bombardier d'eau</i>	Rapport adopté à l'unanimité

RELEVE DES DECISIONS

N°	TITRE DU RAPPORT	DECISIONS DU BUREAU
18-B19	<i>Modification de la délibération n°17-58 du 7 décembre 2017 relative à l'accès au grade d'adjudant de sapeurs-pompiers volontaires</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B20	<i>Reconduction de la convention avec le Département des Alpes-Maritimes relative à l'utilisation mutualisée des cuves à carburant</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B21	<i>Convention de mise de disposition de matériel pour le contrôle des points eau incendie au bénéfice des communes</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B22	<i>Marchés publics – autorisation de signer les marchés</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B23	<i>Sortie de l'actif des biens mobiliers imputés à la section d'investissement sur proposition de la commission de réforme et de vente des biens mobiliers</i>	Rapport adopté à l'unanimité

RELEVE DES DECISIONS

N°	TITRE DU RAPPORT	DECISIONS DU BUREAU
18-B24	<i>Protocole d'accord financier avec le centre hospitalier universitaire de Nice relatif au règlement des prestations assurées dans le cadre de l'aide médicale urgente pour le SMUR de Nice et le SMUR de l'antenne de Menton pour l'année 2017</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B25	<i>Convention avec l'Etat et la commune de Nice relative au raccordement de sirènes étaillées au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B26	<i>Convention avec la commune de Menton relative à l'installation d'une antenne de premiers secours pour la saison estivale 2018</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B27	<i>Mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD)</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B28	<i>Convention fixant les conditions d'organisation de manifestations et d'évènements dans l'enceinte des centres d'incendie et de secours.</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B29	<i>Convention de collaboration à l'organisation de deux concours externes sur épreuves de caporal de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2018</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B30	<i>Régime de service des personnels des salles opérationnelles - retrait de la délibération n° 17-51 du 7 décembre 2017</i>	Rapport adopté à l'unanimité
18-B31	<i>Surveillance des baignades 2018</i>	Rapport adopté à l'unanimité